

## M.5-La marmotte

Auteurs de la première édition : Daniel Cormier, Robert Maheu et Yvon Morin

Auteures de la mise à jour 2023 : Audrey Charbonneau et Stéphanie Gervais

Dernière mise à jour par les auteures: 9 mars 2023

La marmotte creuse des trous et des tunnels sous les arbres, ce qui entraîne le dessèchement des racines. La présence de ces trous à la surface du sol est également une source de danger pour les travailleurs et les cueilleurs, et cause parfois des bris de machinerie. La marmotte peut en outre endommager le tronc des pommiers. Il faut éviter de confondre le terrier de la marmotte avec celui du renard, à proximité duquel se trouvent souvent des animaux morts, ou celui de la mouffette, bordé de fèces contenant des carapaces d'insectes. L'ouverture du terrier de la marmotte possède un diamètre d'environ 25 cm. Les terriers désaffectés peuvent abriter certains gibiers pendant l'hiver : rats laveurs, renards, lièvres, etc.



*Marmotte commune (source : Sylvie Bellerose, IRDA).*

### Stratégie de lutte

#### **Treillis métallique et clôtures**

- Les cylindres grillagés protègent le bas des arbres, mais malheureusement pas les racines.
- Les clôtures utilisées contre les cerfs de Virginie ne suffisent pas à éloigner les marmottes, qui creuseront simplement un tunnel en dessous.

### ***Répulsion***

Le piment fort ou le poivre noir moulus saupoudrés autour de son habitat peuvent s'avérer efficaces. Des répulsifs commerciaux peuvent également repousser les marmottes. Cependant, leur utilisation ne garantit pas que l'animal ne creusera pas un autre terrier dans le verger.

### ***Piégeage***

Pour un animal isolé, il faut placer une cage-trappe à bascule de type HAVAHART sur le sentier qu'il utilise régulièrement. Puis, il suffit de l'appâter avec du beurre d'arachide, de la laitue, du maïs sucré, des pommes ou des carottes. Ce type de trappe permet d'éviter la mort d'animaux domestiques ou sauvages non visés. L'animal doit être relocalisé à au moins 30 km de tout jardin ou culture. Les pièges CONIBEAR 120 (pour les jeunes) ou 220 sont déconseillés lorsqu'il existe un risque de capturer des animaux domestiques.

### ***Chasse***

Une chasse intensive au printemps peut constituer un moyen rapide et efficace pour réduire les populations de marmottes à un niveau acceptable. Le moment le plus propice pour s'y adonner est lors de journées ensoleillées lorsque la marmotte se tient immobile près de son terrier.

La [Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune](#) s'applique aussi à votre verger. Consultez la fiche sur [Les animaux de chasse et la loi](#) si vous voulez piéger ou chasser des animaux dans votre verger.

Pour vous procurer un permis de chasse aux petits gibiers, consultez le site Internet du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive>. Il est également recommandé de vérifier la réglementation de votre municipalité concernant la possibilité d'utiliser une arme à feu, car il peut y avoir des interdictions.

### ***Fumigation***

La fumigation des tunnels de marmotte fonctionne efficacement, mais elle doit être utilisée avec les plus grandes précautions. Les produits homologués ne doivent pas être utilisés à proximité des bâtiments à cause des risques d'incendie et de propagation de la fumée. Il faut prendre bien soin de se placer dos au vent pour éviter de respirer les émanations.

## Pour en apprendre davantage

sur la marmotte commune, veuillez consulter la fiche produite par le gouvernement du Québec disponible sur le lien Internet suivant :

[Marmotte commune | Gouvernement du Québec](#)

Cette fiche est une mise à jour de la fiche originale du *Guide de référence en production fruitière intégrée à l'intention des producteurs de pommes du Québec 2015*. © Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Reproduction interdite sans autorisation.

Principaux partenaires de réalisation et commanditaires:

